

Avis Public



ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance ordinaire du 2 octobre 2018, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande d'autorisation suivante :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel visant à permettre l'usage « habitation » dans le local au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 2687, rue Dandurand, le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Prenez note qu'à compter du 1^{er} octobre les avis publics émis par l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie seront diffusés uniquement sur le site web à l'adresse suivante :

ville.montreal.qc.ca/rpp/avispublics et sur twitter [#avispublicsrpp](https://twitter.com/avispublicsrpp)

Fait à Montréal, ce 11 septembre 2018.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement